

# RAPPORT MORAL



Bonjour à tous,

Nous nous retrouvons, cette année encore, en formule visio pour cette assemblée générale. En effet, les conditions sanitaires de ces derniers mois ne nous permettaient pas de l'envisager en présentiel. Je le regrette et espère vivement que ce sera possible en 2022. **Je vous remercie tous**, acteurs politiques ou associatifs, usagers/adhérents, bénévoles et salariés, **d'être présents aujourd'hui**.

Malgré le contexte compliqué que nous vivons depuis maintenant 16 mois, le personnel a fait preuve de beaucoup de **motivation et de savoir-faire** pour assurer, comme il se doit, les services aux usagers. Je les en remercie. Je veux remercier aussi le Conseil d'administration confronté à l'impossibilité de se réunir en présentiel, il a su s'adapter aux nouvelles technologies, conscient de sa mission de gouvernance qu'il a continué à assurer pleinement, en visio, selon le rythme habituel.

**Les orientations que nous nous étions fixées en 2020 :** Bienveillance – Formation – Equipes autonomes, ont été tenues dans l'ensemble, malgré les contraintes.

C'est ainsi qu'en cette année 2021, Direction et Conseil d'administration ont choisi d'accorder une attention toute particulière à la bienveillance. L'ensemble des acteurs, intervenants, encadrants, mais aussi administratifs, bénévoles et usagers, sont invités au cours de cette année à mener une réflexion sur ce sujet dans le but **d'améliorer les pratiques** des uns et des autres.

De même, les formations à la pratique professionnelle dont l'objectif tendait à garantir la qualité du service ainsi qu'à intégrer et fidéliser nos intervenants, ont pu être en grande partie réalisés, malgré un blocage durant la 1ère période de confinement.

L'expérimentation des Equipes autonomes a malheureusement dû être retardée. Cependant, durant la période de confinement certains intervenants, confrontés aux difficultés inhérentes à la situation, ont été amenés à faire preuve de beaucoup **d'autonomie et d'initiatives**. Cette expérience positive en a donc facilité le lancement début 2021.

Notre grand regret reste notre impossibilité de rencontrer nos usagers/bénéficiaires durant toute cette période :

- dans les Conseils consultatifs d'usagers organisés chaque année, à l'automne.
- dans les Comités d'usagers, pour organiser leur consultation comme prévu dans leurs missions.

Heureusement, les évolutions actuelles laissent bon espoir d'envisager ces rencontres dès la rentrée de septembre. Nous les préparons actuellement.

Tout en restant fidèle à son objectif principal, **Aider, accompagner et soutenir les personnes fragilisées** par l'âge, le handicap ou la maladie, l'ADAR44 depuis près d'un an, se repense, mène une large réflexion sur ses publics prioritaires, son fonctionnement dans l'environnement actuel, son avenir... Un nouveau CAP est en cours d'élaboration et nous serons bientôt en mesure de communiquer sur celui-ci.

Toutefois, soyez assurés que nos engagements restent bien présents : **Assurer l'accompagnement, le soutien et la préservation de l'autonomie de la personne. Mettre en place des actions pour prévenir la perte d'autonomie. Participer à maintenir l'envie de vivre en restant acteur de sa vie.**

Monique Dubé  
Présidente

